

Appel à contributions pour un ouvrage de l'ASTEE

« Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques : pour qui ? pour quels bénéfices ? »

L'ingénierie écologique, aujourd'hui en plein essor dans de nombreux pays et en particulier en France, repose sur un principe d'utilisation du vivant, animal et végétal, pour gérer, restaurer, créer ou préserver les écosystèmes, de manière efficace, économique, tout en respectant l'environnement. Elle permet d'apporter des réponses à plusieurs des 20 objectifs de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 (SNB), en particulier en ce qui concerne la restauration des écosystèmes et de leur fonctionnement, *via* le développement d'innovations.

Les experts se sont récemment mobilisés pour mieux définir les contours et les buts de l'ingénierie écologique. Une définition consensuelle a émergé, définissant ce concept comme une ingénierie faite pour l'essentiel « par et pour le vivant ». Le terme « par le vivant » est là pour inciter les chercheurs et praticiens à utiliser les principes de l'écologie, la connaissance du vivant et de ses fonctions pour atteindre leur objectif. L'expression « pour le vivant » indique quant à elle que la finalité est bien souvent écologique – la restauration d'un milieu dégradé par exemple. Mais la finalité peut être aussi économique et sociale. Un ouvrage de génie végétal pour consolider les berges ou lutter contre l'érosion, s'il est nécessaire, est par exemple moins onéreux à installer et à gérer qu'un aménagement de génie civil. Il s'intègre aussi plus facilement dans le paysage.

Fin 2013, après un travail de près de trois ans, un groupe de travail animé par l'ASTEE a produit un ouvrage intitulé « Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques : pourquoi ? comment ? ». Son objectif était d'apporter aux décideurs de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'à leurs conseillers, un cadre permettant de clarifier les concepts et les pratiques de l'ingénierie écologique.

A l'issue de ce travail, il est apparu qu'il existait actuellement peu de méthodes pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition des objectifs des projets faisant appel à l'ingénierie écologique. Par ailleurs, au-delà des questions financières, l'incertitude liée aux résultats des projets faisant appel à l'ingénierie écologique et le risque que représente l'innovation freinent particulièrement les maîtres d'ouvrage. Mettre en avant l'ensemble des bénéfices induits par les projets d'ingénierie écologique, en particulier au niveau des services écosystémiques, doit permettre de mieux leur montrer les intérêts des projets par et/ou pour le vivant.

Objet de l'appel à contributions

Nous lançons ici un appel à contributions dans le cadre de la rédaction d'un nouvel ouvrage de l'ASTEE sur « Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques : pour qui ? pour quels bénéfices ? ».

Les contributions proposées, sous forme d'articles, devront présenter des cas concrets de projets d'ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques, qui permettent de mettre en évidence les bénéfices, prévus et induits, que peuvent présenter ces projets. Les retours d'expérience pourront porter sur des projets passés ou en cours, à différentes échelles spatiales et territoriales, en mettant l'accent sur l'évaluation de rapports coûts-bénéfices. En particulier, une comparaison avec des solutions plus classiques, sans taire les éventuelles contraintes qui pourraient se présenter, doit permettre de mettre en avant ces avantages tant économiques qu'écologiques et sociaux. Les bénéfices peuvent en effet être monétaires mais aussi autres, par exemple en termes d'attractivité du territoire (entreprise, paysage, etc.).

Forme et contenu des contributions attendues

Ce premier appel vise à recueillir des **intentions de contributions**, *via* la **soumission d'un résumé** d'une page maximum. Ce résumé fera avantageusement ressortir la description du projet (chantier opérationnel ou expérimental), avec un focus sur son objectif principal, le ou les bénéficiaires identifiés, ainsi que l'aspect innovant de la solution d'ingénierie écologique proposée. Il exposera les principaux résultats obtenus ou attendus, en particulier au niveau des rapports coûts-bénéfices. Il présentera le cas échéant la conception (réalisée ou pouvant être réalisée dans le futur) d'outils de planification ou d'évaluation des actions d'ingénierie (recommandations, guides, modèles...), pouvant être basés sur les résultats de recherches. Il conclura enfin sur la (les) principale(s) retombée(s) du projet permettant de répondre à la question de l'ouvrage : « Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques : pour qui ? pour quels bénéfices ? »

Pour soumettre une contribution

Le résumé doit être envoyé **avant le 29/05/2015** à :

- Freddy Rey (Irstea) : freddy.rey@irstea.fr
- Solène Le Fur (ASTEE) : solene.lefur@astee.org